De Bouchier à Vallouise

Parc national des Ecrins



Alentours de Bouchier (© OT Pays des Ecrins - Rogier van Rijn)

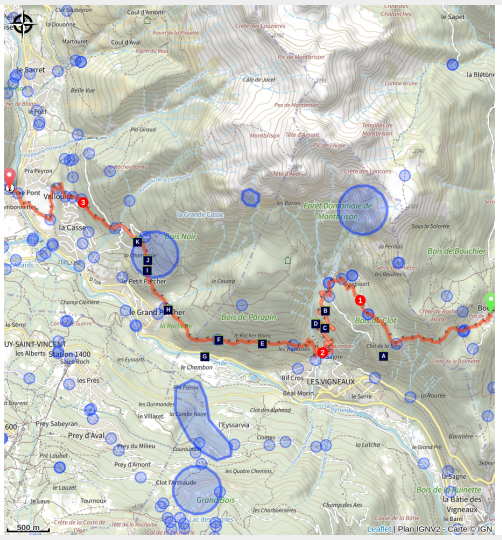

Abrité par le massif du Montbrison, l'itinéraire tourne peu à peu le dos à la Durance et permet la découverte de la Vallouise. Le Mont Pelvoux, au loin, avec son sommet enneigé, offre une belle perspective sur la haute montagne.

Après avoir évolué sous les Tenailles de Montbrison, c'est au détour d'un virage, qu'apparaissent soudainement les joyaux de la Vallouise. Puy-saint-Vincent, La Blanche, le col de la Pousterle, Ailefroide et sa vallée, des merveilles qui se dévoileront peu à peu chaque jour. Pour commencer, Vallouise-Pelvoux propose une ambiance chaleureuse de village de montagne, avec ses coquettes petites rues et son patrimoine remarquable.

Infos pratiques

Pratique : A pied

Durée : 4 h

Longueur : 11.6 km

Dénivelé positif : 413 m

Difficulté : Moyen

Type : Etape

Thèmes : Histoire et architecture, Point de vue, Sommet

Itinéraire

Départ : Bouchier
Arrivée : Vallouise bourg
Balisage : GR PR
Communes : 1. Saint-Martin-de-Queyrières
2. Les Vigneaux
3. Vallouise-Pelvoux

Profil altimétrique

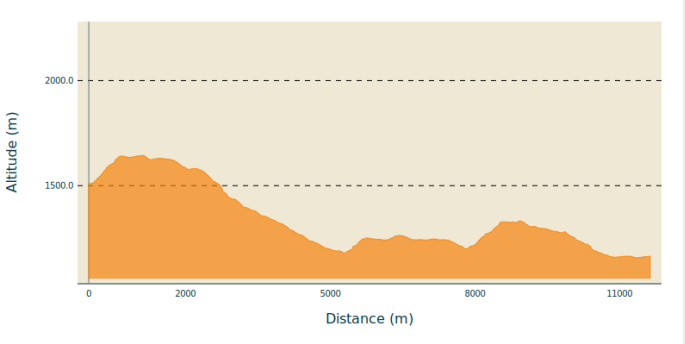

Altitude min 1157 m Altitude max 1644 m

A la sortie de Bouchier, au niveau du parking, laisser sur votre gauche la piste qui mène au gîte le Pas du Loup et prendre la petite sente qui s'élève dans le talweg au milieu de gros blocs rocheux. A la première bifurcation, continuer tout droit. Quelques mètres plus loin (balisage GR) suivre Bois du Clot. Le sentier monte jusqu'à une source (gros bloc rocheux) puis suit les courbes de niveau. Sentier un peu aérien par endroits, qui devient piste. Au prochain croisement suivre Rocher des Rouilles.

1. A partir de là on laisse le sentier en balcon pour débuter la descente sur les Vigneaux. Aux prochains croisements prendre le sentier qui descend (les Vigneaux) (balisage GR). Arrivé à Barthalay (citernes DFCI), prendre la piste sur la droite (les Vigneaux) que l'on suit en lacets jusqu'à un croisement indiquant Les Parchers. Suivre cette direction, traverser à gué le torrent de Rif Cros.
2. L'itinéraire repart en direction du nord et de Vallouise. Après le torrent, prendre une sente à droite (Les Parchers). On arrive sur une piste que l'on suit sur la gauche. 50 m après une épingle, au croisement, prendre la sente sur la gauche (les Parchers). La piste devient sentier avec une superbe vue sur la vallée. Arrivé au Parcher, emprunter la route goudronnée vers le haut (Bois Noir) sur quelques mètres puis partir à gauche, vers une belle bâtisse avec balcons en bois. Passer sous le bâtiment et suivre la sente qui s'élève à gauche du bâtiment. Suivre la sente étroite et raide, toujours tout droit jusqu'à l'altitude 1320m où l'on rejoint un ancien canal d'irrigation que l'on suit sur la gauche. Prochain croisement (épingle), prendre le chemin vers la gauche (Vallouise). Arrivé à la barrière, prendre chemin en amont, traverser à gué le ruisseau de Champarie puis prendre une petite sente qui descend sur la gauche (Vallouise).
3. Descente sur le lotissement de La Casse et Vallouise. Croisement suivant, suivre Vallouise. Arrivé aux maisons, prendre une petite sente qui descend sous la maison. Avant le pylône tourner à droite vers le grand pré en aval. On arrive sur un large sentier, à suivre quelques mètres sur la droite, puis prendre une sente à gauche jusqu'au grand pré. On suit ce sentier qui devient chemin et qui en traversant les prés rejoint le cimetière puis le centre de Vallouise.

Sur votre route...

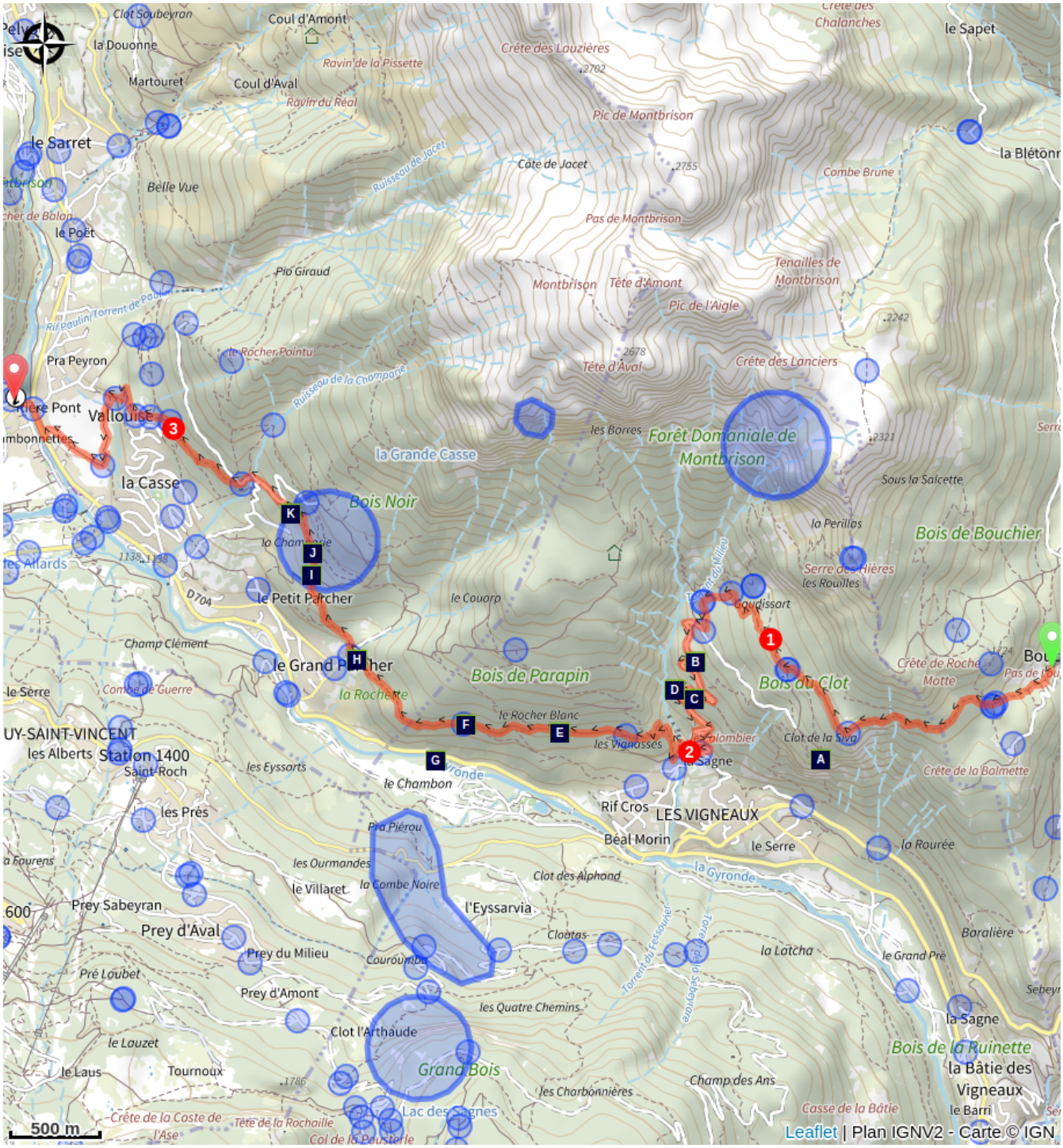

- Le chêne pubescent (A)
- L'ascalaphe soufré (C)
- Le chévrefeuille d'Étrurie (E)
- Le héron cendré (G)
- Le pin sylvestre (I)
- Le pic noir (K)
- La grive draine (B)
- Les aigles de la Tête d'Aval (D)
- Á l'adret, la pinède (F)
- Le torcol (H)
- La limodore à feuilles avortées (J)

Toutes les informations pratiques

⚠ Recommandations

Un court passage aérien mais sans réelle difficulté peu après le départ de Bouchier.
Deux passages à gué (torrent de Rif Cros et ruisseau de Champarie), vigilance en cas d’orage.

Zones de sensibilité environnementale

Le long de votre itinéraire, vous allez traverser des zones de sensibilité liées à la présence d’une espèce ou d’un milieu particulier. Dans ces zones, un comportement adapté permet de contribuer à leur préservation. Pour plus d’informations détaillées, des fiches spécifiques sont accessibles pour chaque zone.

Circaète Jean-le-Blanc

Période de sensibilité : Mars, Avril, Mai, Juin, Juillet, Août, Septembre

Contact : Parc National des Écrins
Julien Charron
julien.charron@ecrins-parcnational.fr

Nidification du Circaète-Jean-le-Blanc

Les pratiques qui peuvent avoir une interaction avec le Circaète-Jean-le-Blanc en période de nidification sont principalement les pratiques aériennes comme le vol libre ou le vol motorisé.

Merci d’essayer d’éviter la zone ou de rester à un distance minimale de 300m sol quand vous la survolez soit 1790m d'altitude !

Lieux de renseignement

Bureau d'Information Touristique de Vallouise
Place de l'Eglise, 05340 Vallouise

contact@paysdesecrins.com
Tel : +33(0)4 92 23 36 12
https://www.paysdesecrins.com/



Maison du Parc de Vallouise

vallouise@ecrins-parcnational.fr
Tel : 04 92 23 58 08
http://www.ecrins-parcnational.fr/



Source

Parc national des Ecrins

https://www.ecrins-parcnational.fr

Sur votre route...



Le chêne pubescent (A)

Dans le bois, se mêle au pin sylvestre le chêne pubescent. C’est un petit chêne aux feuilles marcescentes : elles sèchent l’automne mais restent sur l’arbre tout l’hiver. Il a été nommé pubescent car ses jeunes rameaux, ses bourgeons et parfois le dessous de ses feuilles est pubescent, c'est-à-dire recouvert d’un fin duvet. La forêt de pin sylvestre et de chêne pubescent est une forêt typique des adrets montagnards dans les vallées intra-alpines.

Attribution : Baïsset Christian



La grive draine (B)

Elle est présente toute l'année, profitant en hiver des nombreuses baies du gui poussant sur les pins. En été, ce sera plutôt insectes, escargots ou vers pour le repas. En hiver, elle se déplace souvent en petites troupes pleines de cris d'alarme : trrrrrrrrr, trrrrrrrr. Dès le mois de mars cependant, les mâles lancent leur chant flûté ressemblant un peu à celui du merle.

Attribution : Combrisson Damien



L'ascalaphe soufré (C)

Un drôle d’insecte mi-papillon mi-libellule, aux grandes antennes noires, aux ailes transparentes teintées de jaune ou de blanc et aux nervures bien marquées, vole sur la prairie aux heures chaudes de la journée. C’est l’ascalaphe soufré. Les ascalaphes font partie de la famille des névroptères et sont cousins des fourmilions et des chrysopes. Ce sont des prédateurs de petits insectes, surtout des mouches.

Attribution : Jean Raillot - GRENHA



Les aigles de la Tête d'Aval (D)

On peut observer des aigles planant autour de la Tête d’Aval, qui bénéficient, aux heures chaudes de la journée, de l’air s’élevant au-dessus des falaises calcaires. Ayant ainsi pris de l’altitude, ils peuvent aller rejoindre leur territoire de chasse sans donner un coup d’aile.

Attribution : Pascal Saulay - Parc national des Écrins



Le chévrefeuille d'Étrurie (E)

L'Étrurie était le territoire des Étrusques et correspond à l’actuelle Toscane. Si ce chèvrefeuille ne vit pas uniquement en Toscane, il est néanmoins méditerranéen et, à l’état naturel, pousse uniquement dans la moitié sud de la France. Ayant besoin de chaleur, il ne vit pas en altitude sauf ici, où l’adret est particulièrement sec et chaud. ses grandes fleurs roses et jaunes sont particulièrement odorantes.

Attribution : Bernard Nicollet - Parc national des Écrins



Á l'adret, la pinède (F)

La piste traverse une forêt de pin sylvestre auquel se mêle le chêne pubescent. C’est une forêt typique des adrets (versants exposés au soleil), en bas de versant, dans les vallées intra-alpines.

Attribution : Parc national des Écrins



Le héron cendré (G)

Si on ne s'y attend pas forcément, on peut cependant observer régulièrement des hérons cendrés le long de la Gyronde. S'il pêche poissons ou amphibiens, il peut aussi se nourrir,de petits rongeurs dans les prairies avoisinant la rivière. Sa technique est toujours la même, une chasse à l'affût avec, une fois la proie repérée, une détente foudroyante du cou et le harponnage avec son bec en poignard. Redoutable !

Attribution : Saulay Pascal



Le torcol (H)

Au printemps se fait entendre dans les vieux arbres du verger un drôle de chant, puissant, ressemblant un peu à celui du pic vert mais plus lent. C’est celui du torcol fourmilier, ainsi nommé en raison de sa façon d’étirer et de tordre son cou à l’extrême quand il se sent menacé, et parce qu’il se nourrit de fourmis.
 Difficile à observer car de couleur se confondant avec celle des troncs, il trahit sa présence par son chant lorsqu’il revient de migration.

Attribution : Damien Combrisson - Parc national des Écrins



Le pin sylvestre (I)

Un long tronc brun rougeâtre dans sa partie supérieure, une ramure peu fournie, des aiguilles gris vert groupées par deux… Nul doute c’est le pin sylvestre. Ce résineux se contentant d’un sol pauvre résiste au gel comme à la sécheresse estivale aussi est-il très commun dans les vallées intra-alpines telles que la Vallouise, au climat continental.

Attribution : Christian Baïsset - Parc national des Écrins



La limodore à feuilles avortées (J)

Dans le sous-bois de la pinède se dresse une grande orchidée entièrement violacée. Elle n'a pas de feuille comme son nom l'indique, juste quelques écailles blanchâtres sur la tige. Sans chlorophylle (le pigment vert de la plante intervenant dans la photosynthèse, processus permettant de fabriquer de la matière organique), elle vit en parasite sur des racines d'arbres.

Attribution : Mireille Coulon - Parc national des Écrins



Le pic noir (K)

Le pic noir, coiffé d’une calotte rouge, est le plus grand des pics. Méfiant et solitaire, il est difficilement observable mais ses cris sonores révèlent sa présence. Il se nourrit principalement de fourmis et d'insectes vivant dans les arbres morts, qu'il prélève en martelant le bois. Il creuse dans les arbres sa loge qui, une fois les jeunes partis, pourra être récupérée par des chouettes ou des chauves-souris forestières.

Attribution : Robert Chevalier - Parc national des Écrins